

01/03/2023 (DOSSIER PROJET)

Mus'et vous :



AD92 ; 9FI/RUE_589, Château de Malmaison, vers 1900.

[l'Association Nationale des Conservateurs du Patrimoine et des professionnels des Musées souhaite réaliser des interventions en milieu scolaire (QPV - Île-de-France) afin de sensibiliser aux pratiques muséales]



En partenariat avec l'Association Nationale
des Conservateurs du Patrimoine et des
Professionnels des Musées et des autres
Patrimoines Publics de France (AGCCPF)

Présentation de l'association



Qui est dans notre équipe ?



Notre équipe est composée d'étudiants, de chercheurs, de spécialistes et de professionnels de tous horizons (musées, archives...).

Nos valeurs :



Le sens de l'écoute, du partage, de l'ouverture, de la tolérance et de l'intérêt général.

Nos ressources :



Il est possible de s'appuyer sur les cotisations des adhérents et leur bonne volonté.

Notre histoire :



Créée en 1922, et reconnue d'utilité publique le 16 avril 1932, « elle a joué un rôle considérable dans l'histoire des musées en France par ses travaux qui ont inspiré des textes législatifs et l'évolution des pratiques de conservation, de présentation des collections, d'accueil des publics. Elle a tout au long de son histoire, organisé des journées d'études et publié un bulletin puis une revue intitulée Musées et collections publiques de France qui paraît aujourd'hui au rythme de 3 numéros par an ».

Nos points forts et nos points faibles :

- Association reconnue pour son engagement, nous estimons qu'il est nécessaire d'étendre la culture à des personnes éloignées du lien social. Notre association possède déjà un fort tissu relationnel auprès de partenaires locaux. De plus, elle s'appuie sur de nombreux professionnels liés aux métiers des musées.
- Toutefois, nous avons un cruel besoin de jeunes, or c'est pourtant une condition nécessaire pour apporter un renouveau et préparer l'engagement citoyen de demain.

En savoir plus :



<https://www.agccpf.com/>

Pourquoi un plan de projet ?



Ce plan de projet est un instrument de travail utilisé en interne pour respecter des buts précis. afin de s'assurer de la bonne conduite des actions à réaliser auprès du public. Il sert donc à définir une ligne de conduite pour l'année en cours.

Ce plan de projet est aussi essentiel pour comprendre nos actions. De plus, il permet aussi de déployer nos plans d'action et de communication auprès du public. Son accessibilité, sa clarté et sa simplicité en fait un atout de choix pour sa visibilité conformément à la politique de transparence de notre association.

Introduction

La mise en place de notre projet amène plusieurs questions qui doivent être éclaircies notamment : quels sont les moyens mis en place pour y mener à bien et comment y parvenir ? A qui doit-on faire appel pour obtenir des aides financières ? Quel est le budget disponible ? Quelles sont les possibles dépenses ? Quel est le but de ce projet ? Quels sont les différents obstacles se présentant devant nous ?



DESCRIPTION



Les bénévoles de l'association doivent être amenés à mettre en place des ateliers pédagogiques au sein de plusieurs lycées dans les réseaux d'éducation prioritaire, là où la fracture institutionnelle et culturelle est la plus élevée. L'atelier compte durer 5 vendredi après-midi dans 5 lycées différents (1 lycée différent par semaine) dans le cadre du Projet pédagogique des Secondes. Les bénévoles doivent mettre l'accent sur la dimension participative de cet atelier. De plus, il est aussi envisagé de faire appel à des associations locales afin de guider nos actions et éventuellement aider à la mise en place. En effet, un intervenant issu d'une de ces associations devra en amont faire la publicité de cet atelier pour réunir 15 volontaires maximum. L'ensemble des participants et des animateurs devront se rendre au sein de la Maison des Jeunes et de la Culture locale.

Objectifs

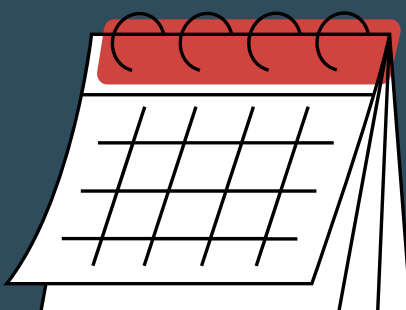
C'est la première fois que nous ayons pour projet de réaliser une action au sein du milieu scolaire. En effet, nous avons pris conscience de l'importance de nouer des liens directs avec les habitants du territoire. C'est une réelle opportunité en terme d'expérience puisque c'est une manière d'améliorer le contact entre notre association et un nouveau public. A cela s'ajoute l'idée selon laquelle les établissements scolaires peuvent nous permettre de mieux comprendre la sociologie des territoires, et comment communiquer avec ces derniers selon le profil ciblé. Les professeurs seront aussi amenés à nous sensibiliser sur de nombreux enjeux actuels : l'éducation scolaire et civique, le métier de professeur ou encore la place de l'élève.

Ce projet répond à une démarche de dialogue entre les parties puisque d'un côté, ces différents ateliers permettent aussi de diversifier nos démarches en terme de communication puisque notre association a l'habitude d'être considérée comme académique pour des publics éloignés du champ universitaire. De l'autre côté, c'est l'occasion d'apporter notre expertise et notre savoir-faire dans ces milieux.

- Valoriser les actions de l'association et par extension celles des Musées de France
- Sensibiliser aux différentes pratiques de conservation du patrimoine
- Améliorer l'ancrage du réseau de l'association au niveau local
- Proposer à des lycéens une autre forme de pédagogie
- Limiter la fracture entre la périphérie et le centre-ville de Paris
- Améliorer les compétences de l'association et des bénévoles pour les mettre en phase avec les enjeux autour de l'éducation dans des lycées "politique de la ville".

Calendrier

DESCRIPTION DU TRAVAIL	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN
<p>PHASE 1</p> <p>Réunions préparatoires de mise en place en visio ou au sein de l'établissement (choix de la salle, choix des bénévoles...)</p>	Janvier	avril 2023
<p>PHASE 2</p> <p>Réalisation des actions :</p> <p>1 vendredi après-midi par semaine par lycée</p> <ul style="list-style-type: none">• De 13h à 18h (élèves)• De 12h à 19h (professeur et bénévoles)	1er mai	20 juin 2023
<p>PHASE 3</p> <p>Bilan, retour d'expérience et projets futurs</p>	Septembre	Octobre 2023



Moyens humains



Ce projet comprend des recherches, des enquêtes, des recrutements de la formation et des ressources.

Pour mettre en place ce projet, 2 bénévoles seront recrutés au sein des adhérents de l'association. L'association compte aussi s'appuyer sur un professeur référent pour chaque lycée. Les bénévoles seront sur la responsabilité de ce référent.

Moyens Matériels



Pour mettre en place nos ateliers, nous utiliserons un kit pédagogique itinérant comprenant des documents d'archives originels issus de musées (affiches, rapports administratifs notamment), des maquettes. Nous ferons aussi la démonstration concrète du processus de restauration à partir d'un document ancien (dépoussiérage, gommage) et chaque groupe d'élèves seront amenés à fabriquer une vitrine de rangement. Tout le long de l'atelier, les élèves seront interrogés sur les enjeux autour de la scénographie. Toutefois, les livrets questionnaires devront être imprimés dans un grand nombre d'exemplaires et nous ne pouvons pas fournir le matériel de restauration et de fabrication des vitrines.

Bénéficiaires



Cet atelier compte s'adresser à des lycéens entre 15 et 16 ans (classe de Seconde) et enseignants issus de réseaux "politique de la ville". Après examen des dossiers (temps et espace disponibles, premiers contacts établis, avis positif de l'établissement), les 5 lycées sélectionnés sont les suivants (de gauche à droite) :

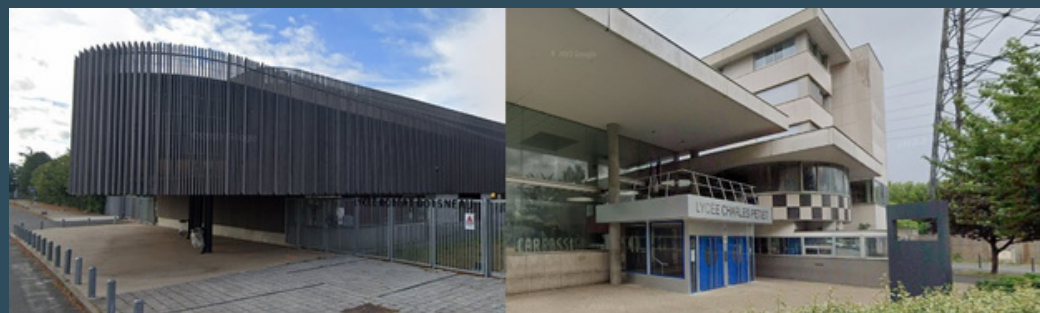
Académie de Créteil :

- Lycée Eugène Delacroix (Drancy)
- Lycée Lucie Aubrac (Pantin)
- Lycée Léon Blum (Créteil)



Académie de Versailles :

- Lycée Robert Doisneau (Corbeil-Essonnes)
- Lycée Charles Petiet (Villeneuve-la-Garenne)



Budget



CHARGES (€ TTC)

60 - ACHATS

PRESTATIONS DE SERVICE :
ACHATS MATIÈRES ET FOURNITURES : 300 € TTC
AUTRES FOURNITURES :

61 - SERVICES EXTÉRIEURS

LOCATIONS : 300 € TTC
ENTRETIEN ET RÉPARATION : 30 € TTC
ASSURANCE :
DOCUMENTATION : 30 € TTC

62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS

RÉMUNÉRATIONS INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES :
PUBLICITES ET PUBLICATION : 250 € TTC
DEPLACEMENTS, MISSIONS : 300 € TTC

63 : IMPOTS ET TAXES

IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATION :
AUTRES IMPÔTS ET TAXES :

64 - CHARGES DE PERSONNEL

RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS :
INDEMNITÉS SERVICE CIVIQUE :
CHARGES SOCIALES
AUTRES CHARGES DE PERSONNELS :

65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 35 € TTC

66 - CHARGES FINANCIERES

67 - CHARGES EXCEPTIONNELS

68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

86 : EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS

VOLONTAIRES EN NATURE

864 - PERSONNEL BÉNÉVOLE : 3582 € TTC
(COUT HORAIRE DE 11 EUROS POUR 24 HEURES
PAR SEMAINES DURANT 1 MOIS ET 3 SEMAINES)

TOTAL : 4827 € TTC

PRODUITS (€ TTC)

70 - VENTES DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICE

74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

ETAT :
VILLE, JEUNESSE ET SPORTS :
CULTURE, EDUCATION NATIONALE : 4627 €
TTC
PART FONJEP JEUNESSE :
PART FONJEP CULTURE :
CGET :
FDVA :
CONSEILS REGIONAUX:
ILE-DE-FRANCE :
CONSEILS DEPARTEMENTAUX :
COMMUNES, COMMUNAUTES DE COMMUNES
OU D'AGGLOMERATIONS :
ORGANISMES SOCIAUX :
FONDS EUROPEENS :
L'AGENCE DE SERVICE ET PAIEMENT :
AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS:
FINANCEMENTS PRIVES :

75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :

756 - COTISATIONS : 200 € TTC
758 - DONS MANUELS, MECENAT :

76 - PRODUITS FINANCIERS :

77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS

78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISION :

79 - TRANSFERTS DE CHARGE :

TOTAL : 4827 € TTC

Mesures

Comment saurons-nous que nos objectifs ont été atteints ?

Des enquêtes et des discussions de groupe constantes sont nécessaires pour mesurer les activités de sensibilisation aux pratiques muséales et patrimoniales.

Notre démarche croisée compte se déployer ainsi :

- Un rapport devra être rédigé par les bénévoles à partir de leurs observations et questions. Ce rapport comprendra notamment les éléments suivants : intérêt des participants et état des lieux des connaissances des élèves.
- De plus, à la fin de chaque séance, les élèves seront amenés à réaliser un rapport où ils devront résumer nos actions et indiquer les éléments qui les ont marqués et leur avis (points positifs, points négatifs). Le rapport réalisé par les élèves de Seconde comptera aussi dans la note de la matière "Projets transversaux".

Entre septembre et octobre 2023, une réunion de bilan sera organisée en compagnie du bureau de l'association, des deux bénévoles, des professeurs référents (si cela est possible), et des adhérents (visio synchrone et sur place, au siège de l'association) pour aborder les différents points suivants :

- Bilan budgétaire
- L'impact sur les territoires et sur les établissements
- L'impact sur notre association et sur les bénévoles
- Perspectives futures pour le projet

Cette réunion s'appuiera sur les rapports énumérés précédemment et sur les retours des différents établissements.



En savoir plus

- Pour en savoir sur nos actions et sur le fonctionnement de notre association. Vous pouvez vous rendre sur son site internet dédié : <https://www.agccpf.com/>
- Plusieurs études abordant notre association furent réalisées par des chercheurs :
 - Cora Cohen-Azria, *Journée d'étude, Atelier Canopé 13 Marseille et Association Générale des Conservateurs des Collections publiques de France - PACA (AGCCPF) : Médiation culturelle et éducation nationale*, non édité, compte-rendu, 2017.
 - Christian Vernou, Françoise Reginster, "L'Association du personnel scientifique des musées de Bourgogne, Section fédérée de l'AGCCPF", *Musées et collections publiques de France*, 2019, 279, p. 20-22.
 - Octobre Sylvie, "Profession, segments professionnels et identité. L'évolution des conservateurs de musées", *Revue française de sociologie*, 1999, 40-2, p. 357-383.
- Vous pouvez aussi consulter notre revue quadrimestrielle intitulée "MUSEES & COLLECTIONS PUBLIQUES DE FRANCE"



De gauche à droite : Dernier numéro de notre revue "Musées et collections publiques de France" (numéro 294, octobre 2022) ; article de Sylvie Octobre sur "l'évolution des conservateurs de musées" publié dans la *Revue française de Sociologie* 1999.